

N/REF : 6/08/2025 12H10 C:002020 I:02576
V/REF : AC/C25578
V/Email reçu le Mercredi 06/08/2025 à 12H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MOB
IMMEUBLE : LA MADELEINE -MOB
RUES DE L'ABREUVOIR/HAUT PUIT
1 a 13, RUE DES BOIS DEBOUTS
35400 ST MALO

Rennes, le 09 Septembre 2025

Référence Marché:-.....-Lot10 St Malo
LOCALISATION : ALLEE 3 DEBOUTS - MME RODRIGUEZ 06 01 30 06 09
LOGEMENT N° 014018, PORTE N°3, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : LA LOCATAIRE N'A PAS DE COURANT DEPUIS HIER

Donneur d'ordre : Mme J DIAZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 07/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
CONSTAT : UNE SURCHARGE ELECTRIQUE A CAUSE UNE DISJONCTION SUR LE
DISJONCTEUR GENERAL
OUVERTURE DU TABLEAU ELECTRIQUE
REARMEMENT DU DISJONCTEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/08/25 à 10H17 Mme J DIAZ

06/08 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT075-1/2jr	Rech./Rép.déf.simFn<100€ PP	1	240,00	240,00
TOTAL H.T.					240,00
T.V.A. a 10,00%					24,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>264,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.